L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 4 OCTOBRE 1894.

Chronique de la Ville.

Nouvelle-Orléans, 4 Oct. 1894.—Indications: Pour la Louisiane.—Temps plus frais avec averses; vents du sud.

Température du 3 octobre 1894. Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	74	21
Midi	88	28
3 P. M.	88	28
6 P. M.	84	26

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

Mariages.—William Henry à Mlle Rosa Bates; Harrison P. West à Mlle Rosina Thomas; John Berg à Mlle Catherine Reed; Joseph Coxie à Mlle Alice Baker; Peter Wegman à Mme Veuve Martin Wanner.

Naissances.—Mmes Henry Ford, un garçon; Simon Gonzales, un garçon; Charles J. McCoey, un garçon; William Schuh, une fille; Théodore Melina, une fille; Félix Secriste, une fille; J. J. Herbert, un garçon; George Carrat, un garçon; Chas Ammen, un garçon; R. J. Ledner, une fille; Hy Peyton, Jr, un garçon.

Décès.—Mme Mary J. Lawton, 33 ans, Tuniburg; George Stuffel, 74 ans, 461 rue Hôpital; Catharine Brophy, 14 jours, coin Banks et Broad; Mme B. Grafton, 61 ans, coin Valmont et Prytania; David Hill 89 ans, 173 rue Robertson; John Moore, 45 ans, coin Liberté et Gravier; P. Dougherty, 54 ans, 209 rue Prieur; Francisco Robert, 55 ans, Asile français; Rhéa B. Bertrand, 29 ans, 91 rue Polymnia.

Ventes de Propriétés foncières effectuées à l'encan:

Par Spear & Recoffer.

Deux lots de terre, rue St Joseph, entre Baronne et Carondelet, à $725, $1,450.

La résidence en briques, à trois étages, Nos 319 et 321 rue Dryades, $4,800.

La résidence en briques, à deux étages, No 825 rue Lafayette, $2,700.

Lot de terre, rue Ferdinand, entre Walnut et Oliver, $200.

Cour Civile de District.

—La succession de Marie Griffen, veuve de Patrick Hanon, en premières noces, et de Patrick Burke, en secondes noces, a été ouverte.

—L'émancipation de Edwin Joseph Guenard, est demandée.

—A la Division E, Mme Sioux demande que la possession de son enfant soit retirée du grand-père, pour lui être donnée.

—W. H. Robin vs N. O. Sewerage Co., procès en recouvrement de $4,220.

—Division D—J. A. Gauche vs Huntington Glass Co.—réclamation de $16,045.

—C. H. Tristant vs Julius Simms, réclamation de $133.

La Douane.

Les importations au mois de septembre cette année, sans l'impôt, ont été comme suit: d'Angleterre, 1,765,200 livres de sel; du Guatemala, 8,763 livres de café; du Honduras, 7,514 livres; du Mexique, 70,703 livres, et du Brésil, 405,076 livres de café.

Grand Jury.

Le grand jury s'est réuni hier de nouveau pour commencer son enquête sur l'affaire de jeu de la rue Bourbon afin de s'assurer si les dépositions des témoins entendus par le juge Levy justifiaient la mise en liberté des accusés qui au nombre de 29 avaient été arrêtés par la police dans la maison de jeu située à l'encoignure des rues Bourbon et Douane.

Festival.

Les fêtes organisées au profit de l'église Ste Anne ont commencé; trois ont déjà eu lieu, il en reste encore autant, et toutes, nous en avons la persuasion, seront brillantes et fructueuses.

C'est sous les auspices d'un comité de messieurs, paroissiens de l'église, qu'elles se donnent; messieurs dont le zèle ne se ralentira qu'à la clôture définitive du festival.

La partie musicale est sous la direction d'un excellent musicien, M. le professeur Geo. L. O'Connell. C'est à lui que sera due une grande partie du succès de l'entreprise car si le soir on le voit se mêler à la fête en qualité de directeur musical, le jour il se livre à nombre de travaux dont l'exécution lui a été confiée en égard à sa popularité personnelle et à son savoir-faire.

Cette œuvre est digne du sympathique appui de tous: n'a-t-elle pas pour objet la réparation d'une des plus anciennes églises de la partie française de la ville? Ste-Anne à laquelle se rattachent tant et tant de nos souvenirs les plus lointains; Ste-Anne que dessert un des membres les plus estimés du clergé, jeune, actif, et surtout si bon à l'endroit de tous ceux qu'il rencontre dans l'exercice de son ministère, le Père Bulot.

Le succès de ce festival répondra pleinement à l'attente de ses organisateurs et de sa bénéficiaire, la vieille église qui sous le marteau des charpentiers et sous le pinceau des peintres va sous peu faire un bout de toilette, sera fraîche, pimpante pour l'entrée de l'hiver.

Les Indiens en ville.

Mardi soir est arrivé à la gare du Louisville Nashville un train de neuf wagons dans lequel voyageaient les quelques Indiens qui sont les derniers survivants de la tribu des Apaches, qu'il y a dix ans massacrèrent les blancs sans merci, et donnèrent tant de mal aux troupes des Etats-Unis. Leur chef, le terrible Geronimo les accompagnait.

Ces Indiens qui ont été enfermés pendant plusieurs années à Mont Vernon, Ala., sont maintenant tranférés au Fort Sill, dans le Territoire Indien. Hommes, femmes et enfants ils sont un total de 360. Ils voyagent sous la garde d'un détachement de troupes des Etats-Unis. L'arrivée de ces Indiens a piqué la curiosité du public, mais comme elle n'était pas très connue, le nombre des curieux a été fort limité.

Les personnes qui se sont rendues à la gare ont été autorisées à monter dans les wagons, et le vieux chef s'est montré très sensible à la réception qui lui était faite. Il a touché la main à tous les visiteurs, et a répondu, avec le concours d'un interprète, à toutes les questions qui lui ont été posées, sauf aux questions le touchant personnellement. C'est ainsi qu'il a refusé de dire combien de personnes il avait mis à mort dans son temps.

Parmi ces Indiens se trouve aussi un autre chef, le chef Natcher qui est très morose, et à qui sa captivité pèse visiblement. Les soldats disent que sa haine des blancs est telle que s'il réussit jamais à s'évader, il se vengera sur eux. A la mort de Geronimo qui est maintenant âgé de 70 ans, la tribu sera commandée par le chef Natches. Il a sur elle une grande influence, et s'il lui prenait l'idée de faire la guerre, elle le suivrait aveuglément.

Les voyageurs ont été transférés le plus tôt possible de l'autre côté du fleuve où ils ont pris un autre train pour Houston. Ils vont être emmenés à Fort Worth, et de là au Fort Sill. Les soldats disent que les Indiens ne leur ont donné jusqu'ici aucun mal.

Assassinat.

Un assassinat a été commis, hier à 2 heures de l'après-midi, sur la ligne de chars de la rue St-Charles. Le meurtre a été commis par vengeance. C'est une sorte de vendetta. Plus de douze personnes en ont été témoins et affirment que le meurtrier a agi très délibérément.

Lorsque le char No 30 de la ligne St-Charles est arrivé à l'intersection de la rue Washington, un nommé Ferguson s'est approché de Sweeney, le motorman, et lui a tiré quatre ou cinq coups de revolver. Une des balles s'est logée au-dessous de l'œil droit et une seconde dans la région du cœur.

Le blessé a eu le temps de serrer le frein et d'arrêter son char, puis il s'est affaissé sans connaissance sur la plate-forme tandis que les voyageurs, consternés se portaient à son secours. Profitant de la surprise causée par l'attentat, le meurtrier a sauté par une fenêtre du char et a pris la fuite, mais il n'a pas tardé à être arrêté.

L'ambulance a été immédiatement appelée sur les lieux, et le blessé a été transporté à l'hôpital, où sa blessure a été reconnue mortelle.

Un parent de Sweeney ayant tué, il y a dix ans, pendant une querelle électorale, un parent de Ferguson, celui-ci avait depuis juré vengeance, et il n'attendait qu'une occasion favorable pour mettre ses menaces à exécution.

Ce matin, le blessé était toujours dans un état alarmant, mais on n'avait pas espéré depuis qu'il avait été admis à l'hôpital.

La meilleure de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

Absolument Pur.

Une femme pour $700.

La jeune Chinoise, Ah How, qui dernièrement a été ramenée en ville de Shelby, Miss., où elle s'était réfugiée avec son amant, a été renvoyée devant la cour criminelle, parce qu'elle est accusée d'avoir emporté une somme de $140 appartenant à un frère de son mari.

Celui-ci prétend maintenant que sa femme n'a pas suivi de bon gré le jeune Chinois avec lequel elle est partie, mais qu'elle a été enlevée, et deux autres Chinois ont été signalés à la police, comme ayant pris part à l'affaire. Ils ont été arrêtés. L'histoire du mariage de Hop Sing est différente de celle qui a été publiée lors de l'arrestation de la fugitive.

Ah How, ramenée de Chine par une vieille femme qui habitait la Chenière Caminada, a été vendue à son mari. Après la tempête qui ravagea la Chenière, la vieille femme vint en ville avec la jeune Chinoise, et la vendit à celui qui est maintenant son mari, pour une somme de $700.

MENUS FAITS.

—L'ambulance a été appelée hier après-midi à la gare du Northeastern pour transporter à l'hôpital un individu qui a été trouvé blessé sur la voie à deux milles de Porvis. Il avait perdu complètement connaissance. Les étudiants ont déclaré son état très critique. L'identité du blessé est absolument inconnue.

—Le juge Monroe a rendu absolue la décision par laquelle l'administrateur et l'administratrice de la succession Hernandez sont autorisés à produire en Cour certain livret de banque. M. Claiborne a présenté les réclamations du Dr Souchon pour services professionnels.

—Plusieurs gamins ont été arrêtés et condamnés hier matin par le recorder Kiernan pour avoir sonné aux portes rue Baronne, dans le voisinage de la rue Union.

—Un garçon de 16 ans, Willie Bozomer, a été arrêté pour avoir pénétré dans l'épicerie de M. G. Lopez, coin Remparts et Toulouse. Willie avait un compagnon qui a été arrêté avec lui. Tous deux ont comparu devant le juge Ancoin qui les a mis sous caution.

—Ad. Berger, qui est accusé d'avoir amené en ville les jeunes mexicaines qui comparaissaient récemment devant la 2me Cour de recorder, a quitté la ville. Son cautionnement a été signé par Larry Dittmer, un de ses amis qui ne voulait pas croire à sa culpabilité, mais qui est maintenant prêt à tout faire pour ramener en ville celui qui a si indignement trompé sa confiance.

—Ernest Fremy, qui est accusé de diffamation par Mme Saumastre, a comparu hier matin devant le juge de la 2me cour de recorder et a été mis sous caution. Il a nié sa culpabilité.

—Hier matin a comparu devant la Première Cour de Recorder une jeune fille de 15 ans, Mlle Louise Eager, âgée de 15 ans, qui a porté une accusation de séduction contre F. Suman, qui habite rue Heitième, près Magasins. La jeune fille était accompagnée de sa mère qui est aveugle. Elle a dit au juge qu'elle devait épouser prochainement l'accusé et que son trousseau était terminé, mais que le 23 du mois dernier, il avait abusé d'elle et que depuis il avait annoncé son intention de ne pas l'épouser. Elle l'a plusieurs fois supplié de tenir sa promesse, mais il a obstinément refusé. Il a même demandé à un jeune homme du nom de Helnstetter, de déposer à la Cour contre la jeune fille, en disant qu'il avait eu des relations avec elle, avant Suma. Helnstetter a refusé de se prêter à cette transaction et est devenu un témoin de la jeune fille contre l'accusé.

—Le nègre Wilson Mack, qui, il y a quelque temps, avait mordu l'agent McDermott, a comparu hier devant la cour criminelle et a été reconnu coupable. Il comparaîtra prochainement pour s'entendre condamner. La pénalité est très sévère pour ce genre de crime.

—Hier matin, à 9 heures, A. Terbanson, âgé de 30 ans, a eu le bras fracturé par la chute d'une balle de coton, tandis qu'il travaillait dans la cale du steamship Gambetti, au pied de la rue Gaiennié.

—Mme Marie Masson, âgée de 51 ans, a été trouvée morte hier matin chez elle, au People's Canal. La mort est due à des causes naturelles.

—Un malfaiteur a pénétré la nuit dernière chez M. Jules Clerc, No 499 rue Saratoga. Le voleur a pénétré par une fenêtre laissée ouverte, et a emporté une cassette contenant une somme de $26.

M. SARCEY ET L'INCINÉRATION.

M. Francisque Sarcey a toujours été un de ceux qui préconisent le plus ardemment dans la presse l'usage de brûler les morts à la manière antique. Ces jours-ci encore, il se piquait d'avoir fait faire un grand pas à cette réforme des mœurs funéraires, en substituant au mot *crémation*, qui est, paraît-il, désagréable à l'oreille et répulsif à la pensée, le mot *incinération*, qui lui semble au contraire persuasif et insinuant, extrêmement évocateur d'idées riantes et douces.

Si M. Francisque Sarcey a la certitude que le public se laisse influencer par de considérations de cet ordre, il faut lui signaler une nouvelle invention américaine, qui lèvera peut-être bien des scrupules et atténuera bien des répugnances instinctives. Le procédé consiste à rouler le cadavre dans un suaire d'amiante, et à le placer sur une table de briques réfractaires. A la tête et aux pieds, on dispose deux plaques de cuivre qui constituent les deux pôles d'une puissante dynamo; on fait circuler un courant électrique, et le corps, qui joue en cette occasion le rôle du charbon incandescent dans une lampe, se trouve complètement consumé en l'espace de quelques secondes.—C'est propre, simple et rapide, très supérieur pratiquement au bûcher des anciens et même à notre four crématoire (ou incinératoire). Et puis, le premier, si ignoré soit-il, à qui l'on appliquera le système, est au moins sûr d'avoir son nom imprimé dans les journaux.

Un doute seulement nous hante: les Américains, quand il s'est agi d'exécuter les criminels par *électrocution*, n'ont obtenu que des résultats relatifs. Et il semble pourtant plus facile de tuer un homme que de le réduire subitement en poussière impalpable.

L'ENSEIGNEMENT EN ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol vient de promulguer un règlement, à l'effet de réorganiser l'enseignement secondaire qui est donné, aux dépens de l'Etat, dans des externats. Les études se divisent en deux périodes: études générales pendant quatre ans et bifurcation avec deux années d'études préparatoires en sciences morales ou en sciences physico-naturelles. L'admission a lieu après un examen d'instruction primaire. Le programme de l'enseignement général comprend le latin, l'espagnol, le français, la géographie, l'histoire, la littérature, la philosophie, les mathématiques élémentaires, la physique, la chimie, la physiologie, l'histoire naturelle, l'agronomie, les éléments de la technologie industrielle et des notions de droit usuel. Les jeunes gens recevront, après examen, un certificat d'études. Les sciences morales embrassent le latin, le grec, l'esthétique, la théorie de l'art, l'histoire littéraire, l'anthropologie, la psychologie et les sciences éthiques; enfin les sciences physico-naturelles embrassent le latin, le grec, les mathématiques supérieures, la physique, la chimie, la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie. Les élèves pourront aspirer au baccalauréat ès-sciences morales et au baccalauréat ès-sciences physico-naturelles. Voilà qui est superbe sur le papier, mais à quinze ans, en Espagne, on commence à faire la cour aux femmes et on fait trop l'école buissonnière.

DANGER DE L'HYPNOTISME.

M. Théodor de Salomon, un riche propriétaire hongrois, donnait l'autre jour, dans son château de Taskir, une séance d'hypnotisme à quelques invités. Sa fille fut endormie par le magnétiseur, un nommé Neukor, qui lui annonça qu'elle était atteinte de consomption. Il avait à peine prononcé ces mots, quand la jeune fille poussa un cri perçant et tomba. Un médecin se trouvait dans l'assistance; tous ses efforts pour faire revenir Mlle de Salomon à la vie, furent vains.

BULLETIN Télégraphique.

La France et l'Angleterre.

Les relations des deux pays sont très tendues.

Le blocus à Madagascar.

Londres, 3 octobre.—Tous les journaux du soir commentent longuement la réunion extraordinaire du Cabinet, qui vient d'être convoquée pour jeudi prochain.

Les organes conservateurs disent qu'il ne faut pas que la France empiète sur les droits de l'Angleterre. Le Pall Mall Gazette dit: "Il faut qu'une crise qui demande la réunion immédiate du Cabinet soit bien soudaine; les ministres étaient en villégiature et il est possible qu'ils soient rappelés pour discuter de nouvelles propositions, mais bien qu'il soit possible d'envisager la question sous un jour favorable, il ne faut pas ignorer que le Cabinet peut avoir été convoqué pour être informé d'un nouveau différend avec la France."

Ce journal fait ensuite allusion à la liste des questions en litige entre la France et l'Angleterre. Cette liste a été publiée par la Politique Coloniale qui compte, outre les questions d'Egypte et de Madagascar, onze autres questions à régler entre les deux pays. Le journal qui publie cette liste ajoute qu'aucune de ces questions n'est suffisamment grave pour faire naître la crainte d'une rupture, à moins qu'un des deux pays ne soit disposé à saisir une occasion.

Le *Pall Mall Gazette* dit que si l'article de la *Politique Coloniale* reflète les intentions avec lesquelles les ministres français comptent aborder les questions en litige, l'Angleterre peut se préparer à la guerre. *La Gazette* dit que l'Angleterre ne demande pas une querelle avec la France, mais qu'elle ne supportera pas que ses droits soient violés.

Le *Chronicle* dit que c'est une folie de songer à une guerre entre l'Angleterre et la France; mais que cette guerre peut néanmoins survenir. L'Angleterre doit faire entendre à la France qu'elle n'a pas l'intention de la provoquer, mais que si elle est attaquée, elle se défendra.

Le *Globe* dit que la convocation de la séance extraordinaire du Conseil est très significative. Il est évident, dit ce journal, que notre attitude en Orient, pendant l'année qui vient de s'écouler, alors que nous avons laissé la France se partager notre héritage à Siam, est bien faite pour persuader aux Français que l'Angleterre n'est pas après tout tant à redouter.

La nouvelle du blocus de Madagascar, ne permet plus de douter de la nature de la question qui sera soumise au cabinet. Les ministres sont décidés à agir avec fermeté et le public attendra avec anxiété leur décision.

Les extraits de ces journaux donnent une idée de l'opinion publique et de la gravité de la crise. La question de Madagascar date de loin.

Madagascar est une grande île séparée de la côte est de l'Afrique, par le canal de Mozambique. Elle est virtuellement sous le protectorat de la France bien que l'Angleterre prétende que les 7/8 de l'île appartiennent aux capitalistes anglais.

Le mois dernier, la France a envoyé en mission à Madagascar M. Le Myre de Villiers, qui devait demander au gouvernement de l'île d'abdiquer son pouvoir, afin que l'annexion de l'île fut consommée.

La *Cocarde* avait dit au moment du départ de M. Villiers que s'il réussissait dans sa mission, un protocole serait rédigé, dans lequel les droits de la France seraient explicitement expliqués. Ces droits devaient être les suivants:

Nomination d'un résident français ayant le droit de régler toutes les questions de politique extérieure, reconnaissance du droit des européens de posséder, leurs propriétés sans clause de rétrocession, droit de traiter avec les natifs pour le travail sur les fermes, construction d'un chemin de fer jusqu'ici refusée, navigation libre des rivières, établissement de postes militaires au gré du gouvernement français.

La marine anglaise.

Londres, 3 octobre—La plus grande activité règne dans les cercles maritimes anglais. On se prépare à la concentration des forces navales et continentales dans l'Est. On parle de faire prendre la mer aux navires de réserve.

A la Bourse.

Londres, 3 octobre—Les employés de la Bourse disent que la réunion du Cabinet aura pour but de discuter les mesures à prendre pour assurer la sécurité des résidents anglais en Chine, et que la question de Madagascar est étrangère à la convocation de cette réunion.

La Flotte Anglaise.

Londres, 3 octobre.—L'escadre de la Méditerranée va être renforcée des navires qui composent l'escadre de la Manche.

Une autre Opinion.

Paris, 3 octobre—Le *Matin* dit que la question de Madagascar ne peut pas faire le sujet d'un différend suffisamment grave entre la France et l'Angleterre, pour donner prétexte à un conflit.

Ce journal ajoute que les relations entre les deux puissances ne sont pas d'une nature alarmante.

Pas de Blocus.

Paris, 3 octobre—Le ministre des affaires étrangères, M. Hanotaux, dit que le blocus des ports de Madagascar n'a pas été ordonné par la France, et le ministre de la marine dit qu'avant de prendre cette détermination, la France devrait avertir les autres puissances.

La Bourse de Paris.

Paris, 3 octobre.—Les cours de la Bourse n'ont pas été affectés par les bruits mis en circulation au sujet des relations de la France et de l'Angleterre.

Le Blocus

Tananarive, 3 octobre—Le blocus des ports de l'île de Madagascar a été déclaré par les Français. Le résident général est parti pour Tamatave. Il a reçu l'ordre de protéger les colons en cas de guerre.

La Récolte de Raisin.

San Francisco, 3 septembre—Par suite de l'échec obtenu par ceux qui voulaient former un syndicat des vignerons, le raisin est expédié en grandes quantités dans l'Est. Les producteurs ont un instant gardé leur récolte, refusant de l'expédier et s'attendant à ce que les acheteurs se rendraient sur les lieux, mais ils ont vainement attendu, et ont fini par se décider à l'expédier. 57 wagons chargés sont partis pour New York et d'autres expéditions importantes vont être faites.

Fatiguée de son mari.

San Francisco, 3 octobre—Mme C. Stelling, femme d'un épicier, vient d'abandonner son mari pour s'enfuir avec un conducteur de chars. Elle a emporté une somme de $5,000 en argent et pour $90,000 de valeurs dont son mari lui avait confié l'existence et lui avait enseigné la cachette.

Un nuage en Europe.

Une dépêche de Londres dit qu'un conseil spécial du Cabinet a été convoqué pour mardi, et que les ministres qui sont absents ont été rappelés. Un télégramme a été envoyé à sir W. Harcourt, qui venait de partir pour l'Italie, et aux autres membres du ministère qui sont en villégiature. De nouvelles complications entre la Grande Bretagne et la France, sont à n'en pas douter les motifs de ce rappel soudain.

Il est évident que les relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre au sujet de l'Egypte et de l'Afrique Centrale et de l'Ouest, sont devenues très tendues. Il est même impossible que de nouveaux malentendus aient surgi au sujet de Madagascar.

On parle dans les cercles officiels d'événements à sensation causés par la politique franco-russe, dans l'extrême Est, mais ce sont plutôt des conjectures que des propos basés sur des faits. Il est probable que la France, encouragée par la faiblesse apparente du Foreign Office anglais, a fait au gouvernement des demandes qui ont étonné même Kimberly et qui sont destinées, en cas d'insistance, à amener la guerre parce que Rosebery et ses collègues ont atteint la limite de la complaisance (dit la dépêche anglaise) dont ils pouvaient faire preuve à l'égard de la France.

Le *Daily News* dit que les personnes sérieuses ne font aucune attention aux rumeurs mises en circulation. Ces bruits sont ceux qui courent toujours lors d'une réunion extraordinaire du Cabinet. Le changement de l'ambassadeur français, la santé du Czar, la guerre en Orient, sont de nature à faire naître l'anxiété, mais nullement la crainte. Il y a certainement entre la France et l'Angleterre quelques questions importantes à régler, mais aucune n'est d'une nature aussi grave que ce le qui a amené la guerre de 1870.

La visite de Guillaume.

La *Patrie* parlant de la visite que l'empereur Guillaume compte faire à la France en 1900, dit que l'on ne permettra pas à l'empereur d'entrer à Paris avant d'avoir restitué Metz et Strasbourg à la France.

Un village détruit.

New-York, 3 octobre — Le steamer Saratoga annonce que le village de Diego, Havane, a été détruit par une tempête et que deux cents de ses habitants ont péri.

Un Cyclone.

Un terrible cyclone vient de passer sur la ville de Little Rock. Il l'a frappée à 7 heures 30 du soir et a ravagé la partie commerçante.

Plusieurs personnes ont été tuées, et beaucoup ont été blessées.

La partie commerçante de la ville est en ruines, et les pertes sont considérables. Elles s'élèveront pour la propriété seulement à un demi-million de dollars. Le cyclone était accompagné par une pluie torrentielle qui a inondé les rues. L'eau a envahi les magasins et causé la perte d'une grande quantité de marchandises.

Le cyclone a donné avec toute sa force contre le pénitencier, qui est situé sur une colline. La salle à manger, les écuries et une partie de la bâtisse affectée au gardien ont été détruites, et une des ailes du bâtiment contenant les cellules a été découverte. Plusieurs détenus ont été blessés. L'un d'eux a succombé à ses blessures. Les rues étaient, après la tempête, dans le plus profonde obscurité et converties en boue. Les fils électriques jonchaient le sol, et il faudra plusieurs jours pour réparer les dégâts.

Une dépêche de Memphis donne aussi des détails de la tempête dont cette ville s'est ressentie. Elle s'est annoncée par des coups de tonnerre terribles, des éclairs se succédant à de très courts intervalles et illuminant un ciel couvert d'épais nuages noirs. Le vent a soufflé avec une violence extrême et il a découvert plus de 30 édifices. Des poteaux électriques ont été emportés à des distances de 200 yardes. Il a plu à torrents.

Les directeurs de l'asile d'aliénés ont demandé l'envoi de médecins parce que l'asile a été atteint par la tempête et que plusieurs aliénés ont été très grièvement blessés. L'asile a été endommagé pour $100,000, et le pénitencier pour $60,000.

A Pawnee, Neb., plusieurs personnes ont été blessées. A Wichita, il n'y a pas eu de victimes.

Les Elections en Floride

Une dépêche de Jacksonville, Fla., dit que dans le comté de Duval où il y avait une grande opposition au ticket régulier, les bureaux de vote ont été envahis par des députés shérifs. Les commissaires d'élection ont abandonné leurs postes dans cinq precincts. La présence des shérifs dans les bureaux était illégale, les surveillants ont protesté et il y a eu une bagarre qui n'a été supprimée que par l'intervention des troupes appelées immédiatement sous les armes par le gouverneur. Le ticket régulier a eu partout la majorité.

La Police de New-York.

Une enquête vient d'être commencée sur les brutalités reprochées aux agents de police de New-York. Cent ont été cités à comparaître, les uns pour avoir maltraité des citoyens qui ne leur avaient donné aucun motif d'agir ainsi; les autres, pour avoir battu des femmes et cassé la mâchoire à des enfants ou même fendu le crâne à des prisonniers.

Un autre avait accidentellement, mais par son imprudence blessé d'une balle de revolver un individu qui succomba à sa blessure. Tous ces hommes avaient été maintenus à leur poste malgré les plaintes portées contre eux. L'enquête a révélé des faits révoltants.

THEATRES.

Nous assistons, au St-Charles, à un des plus grands succès de la saison. Les minstrels Field sont vraiment impayables. Beaucoup de franchise dans leur jeu, dans leur diction, dans leurs chants.

De jolies voix parmi eux. Ce ne sont peut-être pas toujours de savants chanteurs; mais ils débitent bien leur marchandise et font rire, toujours rire. Hier soir encore, la salle était comble. C'était mérité.

Académie de Musique.—Autant on rit au St-Charles autant on pleure et l'on s'émeut à l'Académie de Musique: "The Girl I Left Behind Me", est à voir.

Elle contient des scènes on ne peut plus émouvantes. C'est incontestablement le plus grand succès de la saison.

Un farouche conseiller municipal assiste à un examen dans une école primaire.

Interrogé sur l'agriculture, un élève prononce les mots: L'essaim des abeilles,'

—Ne parlez pas des saints, mon enfant, interrompt le conseiller; dites: "Le bataillon scolaire des abeilles!"

Entre amoureux:

—Je ne sais pas si tu es distrait. Au lieu de la lettre d'amour que tu m'avais promise, tu m'as envoyé une simple feuille blanche sous enveloppe.

—O Catherine, répond Damanet, que je l'ai fait exprès! c'est un emblème pour te dire que je ne trouve pas de mots pour te dire combien je t'aime!

Avis milliardaires.

Le plus gros diamant du monde, l'*Excelsior*, a été découvert, le 30 juin, dans les mines de Jagersfontein—colonie du Cap—par l'inspecteur Edward Jorganson.

C'est une pierre de la plus belle eau, évaluée à vingt cinq millions de francs; elle a été apportée au Cap sous bonne escorte et embarquée sur un navire de guerre pour Londres, où elle sera déposée à la Banque d'Angleterre.

Ce diamant ne pèse pas moins de 97 3/4 carats.

Les Plus Grands Honneurs ont été décernés, au World's Fair, au

DR PRICE'S CREAM BAKING POWDER

LA PLUS PARFAITE FABRIQUÉE.

Une poudre de crème de tartre faite du raisin pur, sans ammoniaque, alun et autre ingrédient falsifiant.

40 ANS D'EPREUVE.

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Hubbard & Co vs. leurs créanciers.

No 41,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 7 NOVEMBRE

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. O. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 123 rue Carondelet—MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° La moitié indivise d'un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Lafayette, ayant quatre cents arpents, plus ou moins, ensemble avec une moitié de toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné au nord par le Bayon Carencro, au sud par les terres d'Ocosine et les héritiers d'Hypolite Breaux, à l'est par les terres d'Ernest Potier ou ses héritiers, et à l'ouest par les terres de H. Guilbeau étant la moitié de la même terre acquise par Jno. A. Hubbard de Budd & Jones le 9 octobre 1891.

2° Un certain lot de terre situé dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne, à l'encoignure des rues Main et Roussel, mesurant 26 1/2 pieds plus ou moins de face à la rue Main, sur une profondeur comme il se trouve en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le dit Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'ouest par le lot troisièmement décrit dans cette affaire et à l'est par la rue Roussel, ensemble avec les bâtisses, etc.

3° Un autre lot de terre, situé aussi dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne, touchant celui ci-dessus décrit, mesurant 21 pieds 8 pouces de face, plus ou moins, à la rue Main, la profondeur que l'on peut trouver en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'est par le lot ci-dessus et à l'ouest par le lot du Dr J. J. Bland.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant W. R. Ker, notaire.

4oct—4 10 17 24 31 nov7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir UNE SUPERBE SCIERIE —A— STRADER, LNE.

Avec une Grande Quantité de TERRES DE BOIS DE CYPRE —Y ATTENANT.—

Sur le Chemin de Fer Illinois Central et le Bayou Manchac.

Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.

Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,987—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau numéro 123 rue Carondelet—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894, à l'encan, il sera vendu—

1° Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, décrite d'après le devis et l'arpentage de George H. Grandjean, ingénieur civil à la date du 6 juillet 1894, comme suit: Le lot ci-dessus bordé de verdure mesurant trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest de l'encoignure du rail principal de l'Illinois Central Railroad sur une longueur de vingt (20) chaînes à partir du quarantième poteau de mille de l'Illinois Central Railroad et s'étendant vers le Sud. Les frontières du Nord et du Sud sont perpendiculaires et les frontières de l'Est et de l'Ouest sont parallèles aux rails du chemin de fer, contenant dix (10) acres à l'Ouest et six (6) acres à l'Est du chemin de fer, formant un total de seize (16) acres, ensemble avec toutes les améliorations actuellement existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Louisiane, et se trouvant dans la section 28, village 8, range 8 du Sud à l'Est du District de Greensburg, Lne. De la description ci-dessus devra être excepté le droit de passage, s'il y en a, et les rails de la Compagnie de l'Illinois Central Rail Road. Les améliorations consistent en une scierie tout neuf avec tous les appareils modernes, une bâtisse confortable, maison de pension, magasin, plusieurs cabanes, propriétés et pièces de bois qui sont calées au bayou Hilson et dont l'estimation est de 300,000 à 500,000 pieds.

2° Le quart N. E. de la section 29 dans le village 8 de la rangée Sud 8 Est, dans le district de Greensburg, contenant cent soixante (160) acres, d'après la patente d'Etat No 2237 datée du 5 février 1876. Toute la section 28 contenant six cents soixante-huit cinquante (600.68) acres, à l'exception de la portion de terre et ses améliorations décrites dans la section 1, et la demi-fraction Nord de la section 28 contenant cent soixante et un et huit centièmes (161.08) acres, tous dans le village 8, S. 8 l'Est des terres du District de Greensburg, les dites terres sont et se trouvent près du quarantième poteau de mille, du chemin de fer de l'Illinois Central et bornées au nord par les terres de Jacob Prince, à l'ouest par les terres de Branch et al, et par la Passe Nord Manchac.

Les taxes de 1894 devront être payées par les acquéreurs, 10 pour cent seront demandés au moment de l'adjudication.

Conditions. Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. Morgan Gurley, notaire.

26 sept—26—oct 3 10 17 24 31

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., en date du 17 septembre 1894, et à moi adressé.

MERCREDI, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prieur, avenue Tulane (anciennement rue Commune), Johnson et Palmyre, désigné comme le No six de l'îlet No vingt neuf, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent quarante-huit pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit, avec huit pour cent par an, et toutes les clauses usuelles de garanties, acte de vente pardevant Theo. Baisson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 sept—19 26—Oct. 3 10 17 24.

ABONNEZ-VOUS A LA REVUE HEBDOMADAIRE

La plus intéressante des revues parisiennes. Romans, Histoires, Voyages, etc.

Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.20

Abonnement d'essai de 3 mois $1.

La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.

La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages en ses 52 numéros, plus de 40 vols. par année.

S'adresser à la librairie E. Dermigny, 126 W. 25th St. New York; à sa succursale à Montréal, 1608 rue Notre-Dame et à ses Agents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 3 cents en timbre-poste.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str

22mai 3m—Dim Mar Jeu

1-5-8

Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour soit $6 pour 365 jours.

Faites le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de SOARDS.

Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.

Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.

C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.

City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs.......... 50

Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.

L. SOARDS, Editeur, 5 Commercial Place, Coin Camp.

6 mars—

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Appliances pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en tolle.

A. McDERMOTT,

114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Meubles de choix et attrayant, consistant d'un Piano, d'un joli salon, miroirs pour manteaux de cheminées, chambres à coucher, armoires à glaces, buffet, réfrigérateur, bibliothèque, berceuses, candélabres, tapis, escabeaux, tableaux, rideaux, baignoire, porte-manteaux, stove et batterie de cuisine, faïence et verrerie, articles d'ornements et de fantaisie, etc., le tout étant le contenu d'une maison élégamment meublée.

—Aussi—

Buggies, Chevaux, etc.

Cleveland Stone Co. versus Charles F. Collom.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 39,932.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 10 octobre 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Sur les lieux, No 689 rue des Magasins (vieux No) le contenu des dits lieux consistant en un grand lot de meubles de maison assortis et de valeur, etc, le tout d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

2° Et le même jour aussitôt après avoir terminé la vente ci-dessus.

A l'écurie No — rue Constance, entre les rues Phillip et Première—

Un buggy à quatre places, un buggy forme boîte à piano, deux chevaux, un lot de harnais, du foin etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 sept—29—oct 2 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une grande propriété de valeur connue comme

The People's Slaughterhouse.

Ensemble avec tous les abattoirs, moulins, chaudières, machines, parcs, outils et tous les appareils y appartenant en faisant partie du dit abattoir et usine de réfrigération, etc, etc.,

Et toutes les

Franchises obtenues de la ville de la Nouvelle-Orléans et du Bureau de Santé de l'Etat, et tous les droits et privilèges provenant d'une certaine ordonnance de ville, etc.

Le tout comme plus amplement décrit ci-dessous.

Dans l'affaire de

A. J. Cahill

versus

Peoples' Slaughterhouse and Refrigerating Co, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,221.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 9 octobre 1894, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir

Premièrement—Un certain morceau de terre avec tous les bâtiments, améliorations et tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou autrement en dépendant, ensemble avec tous les privilèges d'alluvion ou augmentation de batture qui peut y être additionnée par le fleuve Mississippi, situé dans le troisième district de la ville, borné par le fleuve Mississippi, la rue Dauphine ci-devant Grands Hommes et les rues projetées désignées comme Adam et Charbonnet, mesurant deux cent vingt un pieds cinq pouces deux lignes de face à la route publique par dix huit cent dix neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur la dite rue Charbonnet, de la route publique à la rue des Grands Hommes, et dix huit cent soixante et onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur la dite rue Adam. Aussi depuis la dite route publique à la rue des Grands Hommes et deux cent six pieds six pouces et deux lignes de largeur en arrière et faisant face sur la dite rue Dauphine; toutes les mesures précédentes plus ou moins ensemble avec toute la batture et augmentation de façade de la dite propriété et tous les quais et autres améliorations qui s'y trouvent, le tout selon un plan de C. A. De Armas, député voyer général, daté le six février 1862, et déposé dans le bureau de O. De Armas, ancien notaire de cette ville; étant la même propriété que la défenderesse a acquise par achat de Pierre Lanaux et John Triscoll par acte passé pardevant Joseph D Taylor notaire, le vingt-neuf de juin 1893, les titres enregistrés dans le bureau des transferts de la ville dans le livre 146 folio 179.

Secondement—Les abattoirs moulins, pompes, chaudières, les machines y appartenant, parcs, outils, instruments et autres accessoires y appartenant, attachés faisant partie ou reliés avec les abattoirs, maisons réfrigérateur, etc. et qui doivent être bâti sur la propriété ci-dessus décrite, sans aucune exception quelconque et ainsi que les franchises obtenues et pouvant être obtenues par la défenderesse de la ville de la Nouvelle Orléans et du Bureau de Santé de cet Etat et spécialement les droits, privilèges et avantages provenant et qui peuvent provenir des ordonnances Numéros 5140, 5242 et 6112—Série du Conseil de la ville de la Nouvelle Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

La propriété ci-dessus décrite étant grevée de l'hypothèque accordée par le défendeur par acte passé pardevant Joseph D. Taylor notaire le 11 mai 1893, pour garantir 125 bons le 1,000 dollars chacun, datés du 11 mai 1893 et dus le 11 mai 1903, avec six pour cent d'intérêts à partir du 11 mai 1893, payable semi annuellement et représentés par des coupons attachés aux dits bons; et sept des dits bons sont détenus par le demandeur ci-dessus, lesquels bons dans l'affaire ci-dessus forcent le paiement de tous les coupons d'intérêts dus, attachés à ses bons; le dit intérêt déjà du s'élevant à $420. En conséquence, d'après la loi la dite propriété sera vendue d'après les conditions suivantes:

Termes et conditions

1° L'acquéreur aura à payer comptant de son enchère les frais et charges de la saisie et de la vente ensemble avec $10.00 frais de la copie de l'acte hypothécaire, et toutes les taxes d'état et de ville dues sur la dite propriété s'il y en a, ainsi que cinq pour cent honoraires d'avocat sur tout le montant des dits sept bons hypothécaires détenus par le demandeur et sur tous les coupons d'intérêts qui sont en litige.

2° L'acquéreur aura à payer comptant, jusqu'à concurrence de son enchère, après avoir payé les frais, les charges, taxes et honoraires d'avocat ci-dessus, la réclamation du demandeur se montant à $420, avec intérêt légal à partir du 11 mai 1894, jusqu'au paiement final et ses coupons d'intérêts déjà dus attachés aux dits sept bons hypothécaires détenus par le demandeur.

3° L'acquéreur aura à détenir entre ses mains du prix de son adjudication la balance applicable aux dits 125 bons hypothécaires ci-dessus décrits et jusqu'à concurrence assumera le paiement du principal des dits 125 bons à leurs maturités avec six pour cent d'intérêt par an conformément à leurs teneurs et aussi assumera le paiement des coupons dus sur 118 bons détenus par le demandeur pour un an d'intérêt dus le 11 mai 1894

L'acquéreur assumera toutes les obligations qui sont contenues dans l'hypothèque primitif, ainsi qu'il est passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire le 11 mai 1893, enregistré au bureau des hypothèques de cette paroisse dans le livre 490, folio 433.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8 sept—8 14 21 28—oct 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la propriété de valeur connue comme la Peoples' Slaughterhouse & Refrigerating Co, Limited.

Union Oil Company of New Jersey

vs.

Peoples' Slaughterhouse & Refrigerating Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 43,402.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement les lots suivants, morceau et parcelle de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent, incluant tous les droits de dépôt ou accroissement de la batture qui peuvent être fait ou augmentation qui peut se faire par le fleuve Mississippi sur la dite propriété ci-après décrite:

Un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, aussi toutes les machines, appareils, outils, ustensiles, et fonds de toute description maintenant sur le dit local, excepté la réservation ci-après faite, situé dans le Troisième district de cette ville, borné par le fleuve Mississipi, les rues Grands Hommes, maintenant Dauphine, et les rues projetées, désignées comme les rues Adams et Charbonnet, mesurant deux cent vingt-un pieds cinq pouces et deux lignes de face au Chemin Public par dix-huit cent dix-neuf pieds six pouces et cinq lignes de profondeur sur ladite rue Charbonnet à partir du Chemin Public à la rue Grands-Hommes et dix-huit cent soixante-onze pieds sept pouces et sept lignes de profondeur sur ladite rue Adams, aussi à partir du dit Chemin Public à la rue Grands Hommes et deux cent seize pieds six pouces et une ligne de largeur dans le fond et face à ladite rue Grands-Hommes; toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins. Ensemble avec toute la batture et accroissement en face de ladite propriété et débarcadère et autres améliorations qui s'y trouvent, le tout conformément à un plan de C. A. De Armas, député voyer général, en date du 6me jour de février 1862, et déposé dans l'étude de O. De Armas, ancien notaire en cette ville. Excepté la voie du chemin de fer par laquelle la connection est faite avec le chemin de fer du Shell Beach mais incluant la nouvelle balance sur la voie qui se trouve sur ledit terrain avec ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

13 sept—13 20 27—4 11 16 oct

AVIS AUX CREANCIERS

In re la liquidation de la Religious Book Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,2[illegible]—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par E. P. Mackie et F. D. Van Valkenburg, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

25sept—25 29—oct 4

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 2 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:40am
No 7 Coast Acc.5:55 am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:00 pm	No 8 Coast Acc..3 25 pm
No 5 F't Mail.10:35 pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express..8:50pm	No 26, Local Mail and Express..7:00am
No 3, New Orleans Limited......7:20pm	No 4, Chicago Limited......11:30am
No 1, Fast Mail. 8:30am	No 2, Fast Mail 6.00pm
No 33 Exc. dimanche........8:25pm	No 34 Exc. dimanche........7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train......10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train........4 00pm
No 31, Vicksburg Express.........5:50 pm	Vicksburg Express............7:30am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.12:50 pm	No 2 Limited....3:30pm
No 3 Fast Mail.6:30 am	No 6..........8:30am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex....8:20pm
Local..........10:05am	Local..........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio....7:05pm	California Ex....9:10am
California Ex..10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Excursion le dimanche seulement.	
No 9..........6:40 pm	No 10..........8:06 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7..........8:20 am	No 8..........3:45 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache...7:00am
".........4:15 pm	".........5:00 pm
Shell Beach......2:40pm	Shel. Beach...10:00 am
Dimanche.	
Pte-la-Hache....9:40 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach....7:15 am
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Pte-la-Hache & Shell Beach....4:40pm
	Shell Beach......5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger..........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.........6:05 pm	Alger..........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger..........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington. (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, viz, the cyclonic (against the sun), with low barometer and the anti-cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the barometer rising and the barometer falling while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown from lon. 35° W. across the Grand Banks to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland, with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

Review of June.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and north of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7-8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression 29 40 ins. was central near latitude 50° N. longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong; lowest barometer, 29.63 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras Jun. 6 accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29 63 ins. During the night the barometer fell to 28 82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9, 10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 39° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45 W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean, July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies. Saint Croix Island.
1427. British Columbia. West Coast of Vancouver Island. Naspanti and Ououkinsh Inlets.
1429. Brazil. Port Victoria and Espiritu Santo, Bay.
1430. British Columbia, West Coast of Vancouver Island. Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia. Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia. Suquash. Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1438. British Columbia. Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn and Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil: Plan of Espiritu Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
23. South Atlantic Ocean: Sheet 1: from the equator to 65° south latitude, by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.
782. Coast of Italy: Taranto and Gallipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994 995, 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition, by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan: Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands: Makia or Pitt's Island and Tara-tara or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpho, with plan of Chemulpho anchorage.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 4 OCTOBRE 1894.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 3 OCTOBRE 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Barque esp Barcelona, Sintes, Barcelone.
Steamship norv Gambetta, Weltzer, Bélize.

ARRIVÉS.

Steamship alle Australia, Levetzow, Hambourg, via Havre, les Indes Occidentales et les ports via les ports mexicains, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship am Aransas, Barney, Havane (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship ang Diliano, Evans, Rotterdam, via Sunderland
Steamship am El Norte, Hawthorn, New York.
Steamship norv Agnes, Cornelissen, Bocas de Toro

BATEAUX A VAPEUR.

Grover Cleveland, Kouns, Bas du Fleuve
Stella Wilds, Comeaux, New Hope.
Lafourche, Landry, Donaldsonville.

Arrivages de produits.

NEW HOPE—par steamer Stella Wilds 603 sacs riz brut

BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—517 sacs riz brut

DONALDSONVILLE—par steamer Lafourche—439 barils sucre 56 barils mélasse (36 nouveaux) 153 sacs riz brut

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—62 sacs riz brut
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—506 sacs riz brut
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—99 balles coton
N. ORLEANS & NORTHEASTERN R.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3465 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—2300 balles coton
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1471 balles coton 470 barils sucre 717 sacs riz brut

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK

Steamship Chalmette, Brown......parti 28 sept
Steamship El Norte, Hawthorne......parti 27 sept
Goelette Anna M. Stammer, Stilphen
Steamship New Orleans, Betts......partie 24 sept ...parti 29 sept

LIVERPOOL.

Steamship Yucatan, Japha......parti 19 sept
Steamship Floridian, King......parti 26 sept
Steamship Governor, —......parti 26 sep
Steamship Merchant, —......parti 28 sept
Steamship Electrician Shaw......parti 15 sept
Steamship Texas, Bertie......parti 5 sept
Steamship West Indian, Edwards......parti 8 sept
Steamship Costa Rican, Kelly......parti 18 août
Steamship Inventor, Comine......parti 25 août
Steamship Professor, Tester......parti 19 août
Barque Hans, Lenander......partie 14 sept

LONDRES

Steamship Etiola, Legg......parti 22 sept
Barque Santa Anna ei Maria, Campanador......partie 30 août
Steamship Merrimac, Morgan......parti 11 sept

HAMBOURG.

Steamship Creole, Lord......parti 24 sept

GLASGOW.

Steamship Indian Prince, Smith......parti 5 juil
Steamship Austrian Prince, Burgess. par. 5 août

GENES

Steamship Roman Prince Poulloc......parti 2 août

HARTLEPOOL.

Steamship Havenstoe, —......parti 27 sept

SANTOS

Steamship Beesell Allcott......parti 1er sept

BARRY.

Steamship Bendi, Beaks......parti 17 sept
Steamship Imanne, —......parti 18 sept
Steamship Montezuma, Taylor......parti 22 sept
Steamship Merrimac, Morgan......parti 18 sept

SHIELDS, ANG.

Steamship Lucline, Brown......parti 8 sept
Steamship Elfrica, —......parti 6 sept
Barque Palias, —......partie 28 sept

SWANSEA

Steamship Antwerp City, Jacobson..parti 6 sept

MARSEILLE.

Barque Adele, Stefanovich......partie 5 sept

IPSWICH.

Barque Italia, Jaccarino......partie 22 août

CARDIFF.

Steamship Virginia, —......parti 8 sept
Steamship Knight of St George......parti 17 sept

PENARTH.

Steamship Sapphire, —......parti 15 sep

LAS PALMAS.

Steamship Bishopsgate......parti 10 sept

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship H M Pollock, McDonald par 11 sept

SUNDERLAND.

Steamship Delano, Evans......parti 12 sept

CURAÇAO

Steamship Roman Prince Hesketh......parti 5 sept
Steamship Costa Rican Kelly......parti 7 sept

ST LUCIA.

Steamship Bessell, Allcott......parti 21 sept
Steamship Myrtle Branch......parti 19 sept

PHILADELPHIE.

Steamship Czarina, Whitbetell......parti 22 sept
Steamship Toledo, Wisbart......parti 22 sept

HAVRE.

Steamship Colonia, Loqueaux......parti 29 sept

COLON.

Steamship Roman Prince, Hesketh parti 12 sept

ST-KITTS.

Steamship Austrian Prince, Burgess par 28 sep

NEWPORT.

Steamship Constance......parti 29 sept

TAMPICO.

Steamship Italian Prince......parti 25 sept

GREENOCK.

Navire Stallwart, Cann......parti 28 sept

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Nom.	Destination	Mouillage
Aldgate	Brême	4e dist. 43 rue 6e
Broomhaugh	Rotterdam	
Breakwater	Belize	3e dist. 30 Point
Castlegate	Continent	
Cedar Branch	Brême	1er dist. 32
Caravellas	Havre	4e dist. 42
Coniscliffe	Brême	5e dist
El Monte	New York	Alger
Esle	Trieste etc	rue 6e
El Mar	New York	Alger
El Sud	New York	Alger
Engineer	Liverpool	2e dist. 10
Florence	Brême	4e dist. 49
Gambetta	Belize	1er dist. 15
Guido	Liverpool	Point
Humber	Havre	4e dist. 47
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist. 20
Knickerbocker	New York	2e dist. 8
Louisianian	Liverpool	1er dist. 37
Lord Erne	Havre	rue 1e
Mexican	Liverpool	1er dist. 27
Miguel Gallart	Barcelone	4e dist. 44
Memnon	Havre	4e dist. 48
Morgan	En réparation	Alger
Nasmyth	Liverpool	1er dist. 17
Orcana	Hambourg	rue 7
Parahyba	Havre	4e dist. 41
Rover	Bluefields	1er dist. 15
Santanderino	Liverpool	1er dist. 27
S Pizzati	Honduras	1er dist. 14
Ter	Bocas del Toro	1er dist. 13
Thomas Anderson	Brême	4e dist. 45
Wm G Hewes	Bluefields	Alger
	BARQUES	
Barcelona	Barcelone	1er dist. 33
	GOELETTES.	
Santo Oteri	Laad up	Alger

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible. Charbon en chalands pour planteurs sucriers.

BUREAUX.

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

1er sept—6 m—Dim mar jeu

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de la—

"BOTTE ROUGE",

Angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.

1er sept—3m Ven Dim Mer

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de résidence de valeur et attrayante.

Connue comme le No 306 rue Première entre Camp et Chestnut.

Augustin B. Wheeler vs Mme Anna B. Pierson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,775—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 6 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Camp, Deuxième et Chestnut. Ledit lot commence à un point de cent quatre vingt dix pieds trois pouces et douze lignes de l'encoignure des rues Camp et Première et alors trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse, Mme Anna B. Pierson, de Mme Mary T. Newboll, veuve d'Henry L. Jayne, par acte pardevant William L. Poole, notaire, le 9 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

4 oct—4 11 18 25 31—nov 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente à Douze Mois de Crédit.

Paul Chapman vs Old African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,066.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 9 octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé au coin des rues Howard et Cypress, en cette ville et décrit comme lot ou portion de terre dans l'îlet (361) trois cent soixante-un, dans le Premier District, borné par les rues Howard, Cypress, Julia et Freret, mesurant (92) quatre vingt douze pieds de face à la rue Howard, (81) quatre-vingt un pieds de large dans le fond sur (125) cent vingt cinq pieds de profondeur, la dite propriété est composée de tous les lots (215 et 216) deux cent quinze et deux cent seize.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Cela étant la seconde et dernière vente à l'encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à 12 mois de crédit, l'acquéreur fournissant bon avec valide et solvable sécurité, portant intérêt de 5 pour cent par an de la date de vente jusqu'au dernier paiement, et hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la dite propriété jusqu'au dernier paiement. L'acquéreur, tout de même au moment de la vente déduira du montant de son enchère et paiera comptant les frais de publicité, les honoraires du shérif, des commis, etc., montant en tout à peu près $250, et la dite propriété étant passée gratuitement il n'aura pas de taxe à payer.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

22 sept—22 26—3 9 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée du Premier District.

James Fahey versus Mme Ellen Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,600.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 octobre 1894, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Félicité, St Jacques et St Jean-Baptiste, et désigné par la lettre B, sur le plan No 31, dans le bureau de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville, mesurant quarante pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Félicité, traversant la rue St-Jacques, sur cent trente-huit pieds et deux pouces sur la ligne du côté de la rue St-Jean-Baptiste et cent quinze pieds huit pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 sept—13 20 27—oct 4 11 16